

PAR COURRIEL

Québec, le 8 octobre 2025

Monsieur Daniel St-Amour
Président directeur général
Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James
1055, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage
Montréal (Québec) H2L 4S5

Monsieur le directeur,

Par la présente, nous vous transmettons une synthèse des financements complémentaires provenant du Sous-ministériat à la prévention et à la santé publique pour l'année financière 2025-2026. Ces financements non-récurrents totalisent 890 408\$ et ils incluent la prolongation du Plan d'action interministériel (PAI) de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS). Ils vous sont accordés pour les activités devant être réalisées au 31 mars 2026.

Un premier versement représentant 80 % du montant total, soit 712 326 \$, vous sera versé sous peu. Le versement du montant résiduel vous sera transmis après analyse de votre reddition de comptes qui est attendue au plus tard le 15 mai 2026. Une reddition de comptes préliminaire est aussi attendu au 30 novembre 2025 pour les projets du PAI de la PGPS. Un tableau détaillant ces financements se trouve en pièce jointe.

Nous rappelons que les montants octroyés doivent servir exclusivement aux fins pour lesquelles ils ont été attribués et qu'aucune permutation de budget n'est autorisée avec un autre programme-services.

Comme les normes pour le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis et le Fonds de lutte contre les dépendances n'ont pas encore été approuvées par les autorités gouvernementales, une autre lettre vous sera transmise pour ces financements particuliers.

Pour toutes questions ou pour nous faire parvenir votre reddition de compte, veuillez utiliser l'adresse suivante : smpsp-affaires@msss.gouv.qc.ca.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice nationale de santé publique
et sous-ministre adjointe,

Caroline Quach-Thanh

p.j. 1

c. c. M. Daniel Paré, MSSS
M. Alain Poirier, CRSSBJ

N/Réf. : 25-SP-00360